L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 20 SEPTEMBRE 1881.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Meschacébé* (paroisse St-Jean-Baptiste), du 10 septembre :

Rien de nouveau dans notre bonne paroisse, très occupée en ce moment de ses récoltes. La moisson de riz terminée, l'on s'occupe activement de préparer le cédrat pour l'expédier au marché et de faire cédrée l'on entend le bruit des battoirs. Le rendement n'est pas mauvais, mais il pourrait être meilleur. Rarement les riziers ont eu un temps si favorable pour l'exploitation de la récolte. Le coupe s'est opérée par un temps charmant, qui se prolongera, selon toute apparence, jusqu'à la fin du battage. Les travaux se font comme par enchantement.

Mais si les riziers ont été favorisés, les sucriers ont beaucoup souffert et subiront indéfiniment de lourdes pertes. Le sol demeuré nourrit avec peine la canne, dégénérée et retard, et il n'est plus à douter que la production du sucre louisianais se ressentira cette année que d'ordinaire. Il est à craindre que la grande sécheresse que nous traversons ne soit cause de pluies abondantes qui exciteraient une sève tardive.

—Samedi dernier est décédé subitement en cette paroisse Mme veuve Edmond Vaknair, âgée de 64 ans.

—Le gouverneur Wiltz a nommé M. Frank P. Lloyd juge de paix pour le 5e ward de cette paroisse, en remplacement de M. D. L. Ehrman. C'est là un choix heureux et nous en félicitons les citoyens du 5e ward. M. Lloyd est un citoyen honoré et estimé, possédant toutes les qualités pour occuper dignement les fonctions honorables qui lui sont offertes.

—Rodney Jones, le nègre qui avait été tiré par Gus. Blumenreich, le propriétaire du magasin de l'habitation Jones, est mort le surlendemain de sa blessure. Tous les efforts du shérif pour arrêter Blumenreich n'ont abouti à rien, et il est probable qu'il a quitté la paroisse.

Le czar a table.

On écrit de Saint-Pétersbourg au *Daumbs* :

De toutes les craintes qui peuvent ménager le tsar pour sa vie, il faut éliminer celle d'un empoisonnement, les nihilistes ne voulant pas frapper leur souverain d'une manière sourde. Ils prétendent que sa mort ne puisse être attribuée qu'à eux et, pour ce, qu'elle soit accompagnée du terrible retentissement de l'explosion, leur moyen féroce et odieux de destruction.

Aussi, l'empereur mange-t-il sans inquiétude, au moins. Il a un robuste appétit, malgré les soucis et les tracas qui l'assiègent et il a un faible pour les mets nationaux, tout comme il aime et cherche à faire revivre l'ancien costume et les vieilles coutumes russes.

Le dîner impérial est toujours précédé de la *Zakuska*—que j'appellerai : *Avant-Propos*.

Ce repas préliminaire se compose de portions de caviar frais ou salé, de hareng saur ou vinaigré ; de saumon fumé cru, de sardines à l'huile d'esturgeon séché au soleil, d'oie fumée, de macédoine, de biscuits, pain, fromage et beurre. Les navets crus en rondelles, baignant dans l'eau-de-vie, sont un hors-d'œuvre scandinave, dont la recette a été importée par la tsarine. Ces différents apéritifs sont disposés sur de somptueux plateaux d'or émaillé, placés eux-mêmes sur de petites tables installées dans les coins de la salle à manger.

On s'approche de ces tables et on se sert soi-même. Un rang serré de riches flacons vous permet de choisir entre le cognac, le bitter, la vodka, le kummel et une liqueur, spiritueuse également, appelée anglaki djin [gin des Anglais].

Après la *Zakuska*, on s'assied à la grande table et "la soupe" est servie. Le pain recherché et le plus coûteux des potages russes se fait avec le sterlet du Volga.

Mais la "soupe" préférée du czar et de presque toute sa famille est la *stchi*, le potage national par excellence, adoré par les paysans et les princes. Il est composé d'un énorme morceau de mouton, libéralement additionné de choux de racines juteuses et de fort bouilli coupé en morceaux de forme cubique. On fait circuler la crème autour de la table, pour la mélanger à la *stchi*.

Un autre potage, qui revient souvent sur la table impériale, est l'*okroska*, une soupe glacée à base de *kvas* (espèce de petite bière faite d'orge ou de seigle), dans laquelle flottent des morceaux de chair de hareng et de cornichons.

L'empereur raffole encore des côtelettes à la *Pojarski*, qui sont formées de poulet haché et de mie de pain et d'œuf, toutes substances auxquelles on donne la forme de côtelettes, grâce à des os de veau qu'on dispose autour. Il faut encore noter comme un des plats les plus appréciés, le cochon de lait bouilli, servi avec une sauce au raifort. Puis l'esturgeon du Danube et du Dniester; ce sterlet, qui meurre rarement plus de neuf pieds, pèse de huit à dix livres. C'est celui dont la chair est la plus estimée.

Beaucoup de sauces *curagées*, des omelettes à la Samolede (aux mûres), des brochets aux choux, des concombres marinés et arrangés de mille façons, les chapon aux pommes, des charlottes, les sont, à peu près et sans ordre, les plats qu'on revoit le plus fréquemment chez l'empereur.—Le service de table est d'une grande magnificence: on n'a pas oublié les merveilles d'orfèvrerie exposées par la Russie, en 1878. Il y a aussi un luxe de fleurs sans pareil. De plus, le tsar est toujours en uniforme, comme les officiers et fonctionnaires qui l'environnent. Le deuil de l'impératrice et de ses dames a déjà diminué de sévérité et bientôt leur toilette sera à l'unisson.

La barbe et le rasoir.—Croirait-on qu'il ait été écrit plus de cent volumes sur la barbe ?

Cet ornement viril de la figure a été un sujet traité en diverses langues : en grec, en italien, en français.

A vrai dire, il ne faut pas s'en étonner. La barbe a été plus ou moins mêlée aux événements importants de l'antiquité grecque. Elle a été une des premières causes de la civilisation, des beaux-arts, de la philosophie. Elle mériterait les honneurs de la publicité et une place dans l'histoire de l'humanité.

Les phases de la barbe ont été diverses. Des les temps les plus reculés, elle figure dans les actes de la législation. Ainsi dans le Lévitique, il est défendu aux Hébreux de se raser la barbe : *Nec radetis barbam !* Pour mesure d'hygiène elle fut l'objet de prescriptions de siècle en siècle. Portée tantôt par les souverains, tantôt proscrite des cours, la barbe a été le plus souvent la servante de la mode, et a fait pour devenir un ornement plus ou moins éphémère qu'une critique bienveillante suffit à faire disparaître ou conserver.

Il est difficile de parler de la barbe sans parler du rasoir. Se raser est une opération pratiquée par tant de personnes que nous connaissons certaine d'être le avec intérêt.

Et d'abord, depuis quelle époque se sert-on du rasoir ? Les premiers peuples apprétaient pour cet usage des cailloux très durs qu'ils aiguisaient de manière à les rendre aussi tranchants que possible. On employa plus tard les ciseaux pour la taille; mais la prescription religieuse exigeant le rasement complet de la tête, les Orientaux se servirent de lames de fer, de leurs ustensiles de guerre ou de cuisine et se rasèrent les cheveux ou la barbe avec le sabre et le couteau bien affilés.

Puis des essais furent tentés pour substituer la pierre-ponce à la lame ; la méthode apostolat à raser la barbe par le frottement.

Le rasoir peut être considéré comme étant d'origine relativement moderne. Il y avait à Rome des barbiers regardés comme des citoyens importants. Leur boutique était le lieu de rendez-vous des politiques et des poètes. On y discutait sur toutes choses, le beau temps, la pluie, le théâtre et les affaires de l'empire. Tel barbier était un rando pour son excellente mémoire, tel autre pour la légèreté de sa main et son habileté à raser. Un distique est resté qui en fait foi :

Utraque tonsor dum circuit ora Lucili,
Expungitque genas, altera barba rubet.

"Pendant que le barbier Utraporte "ses la figure de Lucilius et épunge "ses joues, la barbe recommence à pous-"ser."

On veut que ce barbier était répété d'une manière extrême.

Le mode de se raser est devenu en quelque sorte obligatoire au dix-septième siècle.

C'est le cour qui donnait l'exemple. La Révolution maintint la mode, les républicains conventionnels voulurent avoir la figure toujours rasé de frais. Seuf les Hoches, les Marceaux et Pimpernelle qui furent successivement adoptés, le barbe entière, sur les visages français, ne figure que chez les excentriques en politique et en art.

Il en est encore à peu près là aujourd'hui, sauf les exceptions que chacun a malheureusement la courtoisie de faire pour son compte.

Dernier français : chanteurs dernier [illegible] l'Hôtel Bouge.

La fièvre typhoïde des chevaux.

Une maladie à peu près inconnue dans le passé sévit actuellement d'une façon à peu près générale sur la population chevaline et mulassière du pays. Assez bénigne à ses débuts, elle paraît devenir d'autant plus grave et meurtrière qu'elle se propage davantage, qu'elle affecte dans le même temps un plus grand nombre d'animaux sur un espace donné.

C'est la fièvre typhoïde du cheval. Son caractère virulent et contagieux, bien déterminé à présent, ne laisse plus aucune chancellerie sur le fait du mal. Sa diffusion continue ni sur celui de son agglomération progressive. Elle prend les allures d'un fléau à la marche ascendante auquel l'heure est venue d'opposer une infranchissable barrière.

Participant de la nature du miasme, le virus de la fièvre typhoïde est volatil. En s'échappant du corps des malades, il s'élève dans l'air un véhicule très sûr et, par cette voie, se transmet à distance aux bêtes saines.

Cela étant, la première indication à remplir est de séparer les animaux envahis de ceux qui ne sont pas encore atteints.

Cela pourtant ne suffit pas. Il faut encore de préserver de toute atteinte les bêtes qui, en bonne santé, peuvent néanmoins se trouver sous la menace d'une invasion plus ou moins prochaine. C'est le cas de se rappeler les plus simples recommandations de l'hygiène et d'en faire bénéficier les chevaux pour lesquels il y aurait et de sérieux motifs de craindre pour peu qu'ils se fussent trouvés en cohabitation avec des animaux malades.

Mais alors il y a plus à faire. L'expérience constatée, assure-t-on, de recourir à l'administration d'un préservatif dénommé comme infaillible.

Voici, d'ailleurs, en quels termes il est préconisé par un vétérinaire de Béziers, M. Gilbe :

"Pour préserver les bêtes saines de la fièvre typhoïde, il faut leur donner de l'arsenic.—Donc journalières : deux très petits animaux, 50 centigrammes;—aux jeunes, 75 centigrammes;—aux animaux de taille ordinaire (de taille, d'agriculture, d'industrie), un gramme. On l'administre avant un des repas de la journée, mêlé à un litre de son frisé (légèrement humecté). On en donne d'abord une dose pendant quatre jours consécutifs, puis deux les jours, et enfin tous les trois jours seulement, jusqu'à extinction de l'épizootie. L'arsenic est l'antidote le plus certain, le plus incontestable des maladies infectieuses. Il est *franchement préservatif et curatif* de la fièvre typhoïde.

Il est *franchement préservatif et curatif* de la fièvre typhoïde, rapprochant en cela à la quinine pour la fièvre intermittente de l'homme. Il aide à combattre les causes déplorantes parce que c'est le réconfortant par excellence et le neutralisateur de toute influence délétère.

"Le mot arsenic va épouvanter certaines personnes; qu'elles se rassurent. Si cette substance à une sédiété fâcheuse, elle possède des propriétés bienfaisantes, merveilleuses, incomparables; c'est le roi des médicaments. Les prêtres de la science sont tous d'accord sur ce point."

Il semble difficile d'être plus affirmatif. Un praticien qui, en possède connaissance, s'exprimerait ainsi à la légère, sans la conviction bien acquise de l'efficacité du moyen qu'il propose, serait une manière de criminel qui ne peut se présupposer.

Cependant l'épouvante qui pourrait réveiller du nom seul du médicament, nous citoyens que beaucoup savent aujourd'hui qu'un médecine l'arsenic est d'un usage rationnel plus fréquent qu'exceptionnel et que—entre autres guérisons—on lui doit celle de nombreux cas de fièvres intermittentes rebelles au quinquina. On n'ignore plus d'ailleurs que, dans certaines contrées de la Basse-Autriche et de la Styrie, filles et garçons mangent habituellement de l'arsenic pour entretenir la fraîcheur de leur teint et se donner un certain embonpoint. Il ne s'agit pas, au surplus, d'administrer pareil remède sans l'intervention autorisée d'un homme de l'art et sans son ordonnance.

La médecin vétérinaire fait souvent usage de l'arsenic dans certaines affections des voies respiratoires du cheval.

Une précaution indispensable, enfin, c'est de tenir les malades dans des habitations saines et, après guérison, d'assainir efficacement les écuries dans lesquelles ils ont été logés. On peut tenir pour certain que ces locaux ont été infectés par le séjour des malades et que les animaux qu'on y introduirait avant leur désinfection y seraient promptement atteint de la fièvre typhoïde.

L'alimentation.—Ah ! ça, *Godiveau*, vous perdez donc la tête ?—Nous lisons dans son numéro de la semaine dernière, sous la rubrique : *Revue électorale* : "Le nombre des *Escalopes* qui brigueut les suffrages des électeurs va croissant chaque année. A Paris, les frères Clémenceau, de Lanemau....."; et plus loin cette recette : "*Escalopes de homard à la parisienne.*"—Escalopes des queues de homards. Faites-les cuire dans un court bouillon, puis passez-les au beurre. Dressez les en couronne et remplissez le vide du milieu avec un ragoût de quenelles d'anguilles, dans lequel vous n'oublierez pas de mettre des huîtres et des champignons."

Pour les genres les plus nouveaux ; allez à l'Hôtel-de Bouge.

La vie en plein air à propos de chasse.

Du choix d'un fusil.

L'espace comme la science nous font défaut pour répondre à nos nombreux lecteurs qui nous font l'honneur de nous consulter sur le choix de la meilleure arme de tir. Nous renverrons ceux qui veulent s'instruire aux ouvrages techniques de M. le comte de Chabol, le vicomte de la Noville, Lavallée, Bellecroix, le vicomte de Hédouville et à l'excellent album Galand, traité d'armurerie à l'usage des gens du monde, le plus complet que nous connaissions.

A l'heure qu'il est, le goût des amateurs se partage entre les fusils à broche et les fusils à feu central. Ces armes ont des qualités respectives qu'il serait clair d'analyser.

Le principal pour la chasse est de choisir un fusil qui tombe en jone tout seul... et qui tue.

Le choix du fusil est une affaire de goût, et tous les fusils peuvent être bons, mais ce qu'il faut, ce qui est indispensable, c'est, comme le dit si bien Galand dans son album, de ne jamais acheter une arme que si elle tombe en joue toute seule, pour ainsi dire.

Il ne faut pas être obligé de chercher le but avec une arme de chasse; il faut qu'en pointant un objet quelconque, le canon se mouve forcément dirigé vers cet objet, d'emblée, au premier coup ; c'est ainsi qu'on achète un fusil qui tue. Qu'on y fasse bien attention : il y a des fusils qui ne tuent pas....

A combien de chasseurs arrive-t-il d'abord tout ce qui passe de droite à gauche et de passer tout ce qui va de gauche à droite ? C'est que leur fusil porte en bouche à gauche, qu'il est gai comme-t, c'est-à-dire au *décentrage*, selon l'expression du métier, et qu'il les *oblige* à tirer à gauche malgré eux.

Nous donnons ce simple conseil à ceux qui cherchent à faire la carrière : Pour essayer un fusil, on ne doit pas s'établir commodément devant une cible, en s'efforçant à bien viser, comme s'il s'agissait d'un concours à la carabine : on doit pirouetter, regarder de ci, de là ; puis, seulement de l'œil le but à atteindre, épaular brusquement et tirer. Le coup aura été doit être bon, sinon le fusil ne convient pas et il faut en essayer un autre.

Lian dernier, un de nos jeunes viveurs est conduit en police correctionnelle pour délit de chasse. Dans la salle des Pas-Perdus, il rencontre notre spirituel ami J....., très affairé, et lui demande un grand une consultation.

—Tu es pinod, lui dit celui-ci. Le mieux est de tout avouer et de demander le bénéfice de l'article 12.

A l'audience, il repoit respectueusement les admonestations du président, puis se levant :

—Je demande le bénéfice de l'article 12, dit-il d'un air aimable.

Le magistrat le regarde et, réprimant une envie de rire, il envoie le coda et lit à haute voix :

Art. 12—Tout condamné à mort aura la tête tranchée.

Tableau.

Conserves de tomates au sel.—Il faut que les tomates soient parvenues à leur état de complète maturité.—On les range entières, sans les presser, dans des bocaux de verre ou des pots de grès, chacun en qu'on a,—jusqu'à ce que les vases soient pleins ; dessus on verse de l'eau salée à saturation, de manière à recouvrir complètement les tomates.

Le pourquoi, on fera bien de placer sur chaque conserve une soucoupe renversée, pédestant facilement dans le récipient.—On bouche ensuite, le plus hermétiquement possible, avec une plaque de liège recouverte de parchemin ou de plusieurs feuilles de papier,—le tout solidement ficelé.

Garder dans un lieu sec et frais.

—A Vichy.

On parlait d'un individu, des plus suspects, qui, depuis quelques jours, quelques jours seuls à l'écarté.

—Oh ! dit un de ces capitaux, on n'est pas étonnant ; il a le chef de ce jeu-là.

—Le chef ?—reprit Coquelin cadet, avec son frais pétillant.... le coup que "vingt-cinq" serait plus exact !

Université de la Louisiane.—On verra autre part, dans nos colonnes, une annonce du Département académique de l'Université de la Louisiane dont la quatrième année scolaire commencera le 1er octobre prochain. Cette annonce, qui est écrite d'une manière remarquable, nous donne la plus haute idée de cet établissement où l'on enseigne les langues mortes, les principales langues vivantes, les mathématiques, la physique, la mécanique, et la chimie.

A l'Ecole supérieure adjointe à l'Université, on reçoit les élèves à l'âge de douze ans, pour les préparer pour les classes du département académique. A cette Ecole supérieure on enseigne l'histoire de la Géographie Physique, les mathématiques, les langues mortes, les langues vivantes et la calligraphie.

Il y a dans professeur dans les deux départements de l'Université, et ces professeurs sont tous des hommes distingués par leur instruction et leur expérience. On ne pourra pas dire d'eux qu'ils veulent enseigner ce qu'ils ne savent pas ; on dira au contraire qu'il serait fort heureux que les élèves puissent retenir tout ce qu'ils tâcheront de leur apprendre.

Quant aux prix des neuf mois qui composent l'année scolaire, vile Pannogne, et pour toutes autres informations s'adresser au local du département académique, au coin des rues Baronne et Commune, de 10 à 11 heures.

Dimanche dernier, la fête de Saint-Joachim, patron du Pape, a été célébrée en grande pompe à l'église Saint-Ignace, par les soins d'un certain nombre de Sociétés catholiques de Rome. Le Pape est descendu samedi dans l'après-midi dans la basilique de Saint Pierre, où il est resté quelque temps en prières.

Pendant ce temps, l'église a été fermée; les portes ont été ouvertes au public dès que le Pape est remonté dans ses appartements.

Puisque nous parlons de Léon XIII, disons que, malgré les démentis qui ont été donnés au sujet de la question si controversée du départ du Souverain Pontife de Rome, une dépêche diplomatique parvenue au ministère des affaires étrangères, et qui a été communiquée aux membres du cabinet présents à Paris, annonce que cette question a été agitée au Vatican, jeudi, en présence des cardinaux réunis, dans la journée de l'7 août, mais que le résultat de cette consultation est demeuré absolument secret.

Chien sublime.—Leroux, cultivateur à Leuville, petit bourg sis à 8 kilomètres d'Arpajon, possède un vieux chien caniche, à moitié aveugle, dont il avait l'intention de se défaire.

Mercredi dernier, vers cinq heures du soir, alors qu'il rentrait une voiture de luzerne, il résolut d'en finir.

Il passe une corde autour du cou de son chien, qui, prévoyant une promenade, sautillait joyeusement, et se dirigea vers l'Orge, petite rivière voisine.

Dix minutes après, chien et maître arrivaient sur les bords de la rivière, et le sieur Leroux monta avec son chien dans la barque du moulin, après s'être préalablement muni d'une lourde pierre.

Une fois au milieu de l'eau, le cultivateur attacha la pierre à l'extrémité de la corde pendue au cou du chien, qui le léchait, et après une dernière caresse, lança le tout au milieu du plein courant.

Mais la corde, mal nouée, laissa glisser la pierre, et le pauvre caniche reparut, nageant vers le bateau.

Le maître hésita une minute, puis il saisit l'un des aviron et en asséna deux coups rapides sur la tête de l'animal, qui hurla de douleur, mais continua de nager autour du bateau où il essayait de grimper.

Le sieur Leroux voulut porter un dernier coup et fit un vigoureux moulinet; il perdit l'équilibre, ne put se retenir à temps, tomba à l'eau et disparut.

L'eau de l'Orge est bourbeuse, détrempe de lianes et d'herbes à cet endroit; et notre paysan ne sait pas nager.

Quoique pendant son sang et ses forces, le pauvre chien rétivé, se mêlait les vêtements de son maître, et, levant la gueule au-dessus de l'eau, il fit tant et si bien des pattes, qu'il parvint à gagner la berge, où le cultivateur put se hisser.

La conclusion ? on la devine. Leroux est rentré chez lui, portant entre ses bras son sauveur, dont il avait enveloppé la tête dans sa blouse; le cultivateur a narré ce fait à tous les habitants du village et a juré qu'il ne se séparerait jamais du bon et malheureux animal qui lui a sauvé la vie.

Les fusils de chasse rouillés.—Aucun bon chasseur ne saurait que réclame son arme;—mais il n'en est pas toujours ainsi pour les chasseurs novices.

Les fusils rouillés ne font pas honneur, ensure sont-ils d'un usage dangereux.

Les mettre en état n'est pas une affaire.—On les frotte vivement,—surtout à l'intérieur des canons,—avec un chiffon enroulé au bout de la baguette, humecté d'huile d'élives et chargé soit de poudre de pierre ponce, soit d'émeri, soit de limaille de fer.

Si la rouille était par trop tenace, on effectuerait un rinçage à l'acide chlorhydrique (acide muriatique, esprit de sel), étendue de deux ou trois parties d'eau pure, et l'on essuierait bien, pour assécher. Ce n'est qu'après qu'on procéderait au graissage.

UNION FRANÇAISE.

EMISSION D'OBLIGATIONS.

L'Union Française émet des obligations de $10 à l'effet de compléter le paiement de l'achat de la propriété connue sous le nom de "Loge de la Parfaite Union", rue des Remparts, et pour d'autres usages utiles à la société.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 juillet dernier a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

Le président et le secrétaire de l'Union Française sont autorisés à signer et émettre, au nom de cette association, des obligations au porteur de dix piastres chacune, jusqu'à concurrence de $10,000, à l'ordre du payer à la présentation, fournis pour la balance du prix de la propriété susmentionnée et pour d'autres usages utiles à la société. Ces obligations seront portées par hypothèque sur la dite propriété et seront payables dans un an après la date du 1er janvier 1882.

Coupures, au minimum de $ 1,000, divisées en dix séries de cent numéros chacune, numérotées de 1 à 1,000 inclusivement, seront extraites d'un registre à souche d'usage, par le président et le secrétaire.

Ces obligations portant cinq pour cent d'intérêt du 1er jour, 1er janvier 1882, payable annuellement. L'Union Française aura le droit de payer en quelque temps que ce soit avant l'échance, tout ou partie de ces obligations. Le comité d'administration, chaque fois qu'il le jugera utile, fixera au sort un certain nombre de numéros ; le remboursement du tirage sera publié deux semaines jours dans un journal français quotidien de cette ville, et les numéros sortants seront payés ; l'intérêt sur ces numéros, qui ne seront pas présentés pour être payés en son, cessera du jour du tirage.

Un Registre de souscription sera mis à la disposition des personnes qui en feront la demande ; ceux-ci inscriront sur ce registre le nombre d'obligations qu'ils désirent prendre. Les obligations seront payables en présentant le registre de notice.

On peut souscrire chez les personnes suivantes, lesquelles sont désignées par l'Assemblée Générale pour la surveillance et le placement des obligations :

Vicente Paul d'Abaso, Consul de France, au Magasin Lacoste, Cour Gaffier ;
Jean Gouyonne, coin Bienville et Decatur ;
Félix Lafitte, Cour Gaffier ;
Pierre Coulidas, 18 rue St-Louis ;
M. Mandin, coin Bienville et Decatur ;
Alphonse Wale, 39 rue Conti ;
François Tréjean, 11 rue de Chartres ;
J. E. Rivet, coin Chartres et Conti ;
A. Chapuis, 46 rue de Chartres ;
H. Billard, coin Chartres et Bienville ;
J. Dugovet, coin Chartres et Dauphine ;
A. Chapuis, 39 rue de Chartres ;
J. F. Brunet, 127 South Rampart ;
V. Andrieu, coin Royale et Bienville ;
J. Barré 204 rue Bourbon ;
B. Brossard, 90 rue Royale ;
F. Blanc, coin Chartres et Ste-Anne ;
C. Renyer, coin Chartres et Conti ;
H. Chabert, 27 rue Bienville.
5 août—1m

Taxes arriérées de ville de 1881.

Département des finances
Hôtel de Ville,
Nlle-Orléans, 8 septembre 1881.

Les personnes que cela concerne sont prévenues par la présente notice que ce département prépare maintenant les rôles de taxes non payées de 1881, qui seront publiés vers ou avant le 15 du mois prochain.

Et que, après cette date, les retardataires pourront payer par exemption, mouvant dans les sommes payées.

Signé : P. T. WALSHE,
Administrateur des finances.
Sept—jusq 15 oct.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance des Marchandises, Rue Vieux de Canal, Nouvelle-Orléans, 24 août 1881—L'assemblée trimestrielle de 2½ 0/0 sur le fonds capital de cette compagnie sera dû et payable le premier courant.

Le livre de transfert sera fermé à partir du 27 de ce mois jusqu'au 1er septembre.

G. W. HOTT, Secrétaire. PAUL TOURCEY, Président.
25 août—

AVIS.—Il est hereby put, Terre-a-vu-Hi sante and Lake Ballinger Co.—Avis est fait qu'ont obtenu que les livres de souscription de cette compagnie sont ouverts pour 90 jours sur le bureau de l'agent à savoir :

A la Compagnie des Citernes, aux Bureaux de F. Monsion, No 35 rue Bienville ; aux Bureaux de Joseph Lambert, No 92 rue Royale, et ainsi que chez les Libraires de MM. Stary & McGinty, dans la paroisse St Bernard.

Ou entre du Bureau d'Inscription.

JOB. LOMBARD, Secrétaire.
10août—30t.

AVIS.

La vente de Bétail est toujours ouverte et fait jusqu'à ce dite dernière par la vente de Mathew Humbold, Louisville jusqu'à Claudewater avec un coral, abreuvoirs de chaux pour New York et toutes les vil'es de l'Est, marchant rapidement et faisant des journées entières. Vente du bétail hors relande vous phone dans les chemins de fer.

J. E. GRIFFIN,
A. T. S.
7 août—

SPECTACLES BALS, &c

PARC DU

Fort Espagnol.

GRAND CONCERT EXTRA.

Mardi, 13 sept. 1881.

GRATIS POUR TOUS.

Première Partie.

(Dans le jardin)

1—Marche Parma.....Stanley
2—Ouverture de la Maçonne de Portici.....Auber
3—Valse, Morning Leaves.....Strauss
4—Selection, Le Prophète.....Donizetti
5—Solo de Cornet, Carnaval de Venise.....Dallman
Par le Prof. Gewert

Deuxième Partie.

(Dans la salle de concert)

6—Ouverture, Freischutz.....C. M. V. Weber
7—Grandes variations sur l'Opera La Perle du Brésil.....F. H. Abbe
Solo flûte par le Prof. D'Leuis.
8—Valse, Rondo.....par Gumbert
Solo de soprano, chanté par Mme G. D'Agnis
9—Selection, Caprice.....H. Vieuxtemps
Solo de violon par le Prof. Jubbert.
10—Intermezzo Nights Dreams.....Mendelssohn
.....Solo de piano exécuté par Mlle Jeanne Franke
11—Stabat Mater (orchestre).....Rossini

Troisième Partie.

(Dans le jardin.)

12—Grande Marche, Tannhauser.....Wagner
13—(A la demande) Solo tiou, Carmen.....Bizet
14—Grande Empire.....Coote
15—Galop Infernal.....Kohr Mds
9 sept—

FORT ESPAGNOL.

ILLUSIONS et CADEAUX

—PAR—

Le Professeur DAVIDSON, le magicien renommé du monde entier, dans la salle de Concert au Fort Espagnol, commençant Samedi soir, 10 sept.

Le Professeur, à part une représentation de prestidigitation horaire, distribuera chaque soir 100 cadeaux utiles et de valeur.

Prix d'entrée.....50 centes—enveloppe
Enfants.....25 centes—
Lever du rideau à 7 h 30 P. M.

Grande matinée pour dames et enfants, Samedi 27 août à midi. 18août—

NOUS

ANNONÇONS

Parce que

Notre commerce de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS diffère de celui des autres maisons, et en soit combien il est apprécié.

Nous avons en magasin des VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS comme tout homme peut les désirer.

Nos prix, proportionnellement, sont tellement au-dessous des prix usuels qu'on ne les compte jamais.

L'originalité de nos coupes se distingue dans tous nos départements, et, plutôt que garder notre vieux stock, nous vendons ce qui nous reste à des PRIX DE SACRIFICE.

Léon GODCHAUX

81 et 83 rue du Canal,

Le premier à introduire des coupes de vêtemment pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

24juil—

LES HÉRITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Offrirent à partir de LUNDI, 12 du courant, 1 reste de leur fonds de marchandises de Printemps et d'Eté, à des prix vraiment réduits. L'éclantions spéciale est appelée sur leur assortiment.

Linons toile imprimés,
Ginghams Zéphyr,
Satins imprimés français,
Organdies et Jacconets français.

Grenadines françaises en couleur,
Etoffes à robes de laine françaises,
Suisses à pois et à dessins,
Mousselines blanches etc. etc.

12 juin—

Antonio Pedilha D'HAUCOURT,

MEDECIN HOMEOPATIQUE,

Diplomé des Facultés de Paris, Portugal, Brésil, Espagne et Pétersbourg.

MEMBRE DU CONGRES HOMOEOPATIQUE TENU A PARIS, EN 1878.

A l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans qu'il a ouvert un

CABINET DE CONSULTATIONS,

Rue Remparts, 208,

Entre Dumaine et St-Philippe.

HEURES DE CONSULTATIONS—De 8 à 10 heures du matin, et de 3 à 6 heures du soir.

On parle le Français, l'Espagnol, le Portugais et l'Italien.

VISITES A DOMICILE.

Les personnes habitant la campagne peuvent faire traiter par lettre en envoyant à compte de 24 et donnant une description minutieuse de la maladie. 7août—2m

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans, dans le traitement et le guérison de toutes les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

et des maux provenant soit des HERPES, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les douleurs aux reins, les douleurs de la vessie, les douleurs aux articulations et tous les maux de la NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure et d'autres drogues nuisibles. Guérisons garanties et rendues sûres. Les désordres à la suite de l'Urètre guéri par un simple traitement, sans douleur.

Les maladies de femmes, suppressions, rétentions et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. La FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS.

Ne pas l'avoir qu'à son bureau. Consultations gratuites et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Bas-Ste-Ann, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 15 août 30—1 an.

Santé c'est Fortune !

TRAITEMENT DU Dr. E. C. WEST pour les nerfs et le cerveau ; un spécifique pour l'Hystérie, la Torpeur, les Convulsions, les Mélancholies, les Maladies Nerveuses, les Faiblesses intellectuelles, Perte de mémoire, Spermatorrhée, Impuissance involontaire, Vieillesse prématurée causée par un excès de travail. Abus de stimulants, Maux qui amènent à la mélancholie et à la mort. Une boîte guérira tout ces réunis. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une piastre la boîte ou six boîtes pour cinq piastres ; envoi franco par la poste, payé d'avance. Pour toutes lettres demandant des renseignements, joindre un timbre pour la réponse. Le mieux de tout ces par l'usage du Dr WEST, chaque personne nous transmettant une commande de la somme de cinq piastres avec adresse exacte, recevra une garantie écrite de lui rembourser l'argent si le traitement ne réussit pas ou guérir. Circulaire détaillée sur demande sous cachet. Adresser toutes lettres à Dr J. PERIN BRIDGE, drugiste en gros et en détail, 120 rue du Canal, Nlle-Orléans, Lou. Les ordres transmis par la poste seront promptement exécutés.

2 avril 1an—Dim, Mar, Jeu

BODLEY BROTHERS

Ont l'honneur de vous informer qu'ils viennent de recevoir un assortiment de chaussures, bottes, souliers, à 2 et à 4 boucles, chaussures à bouts carrés, souliers de bal, chaussures à la Jouvin, bottes, bottines, souliers de chasse, souliers de chasse, souliers de chasse